



Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

01/03/2013

Dossier complet le

N° d'enregistrement

F01113P0044

### 1. Intitulé du projet

TRAVAUX D'ELARGISSEMENT DE LA SENTE DE LA RUELE DES VIGNES

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Verneuil-sur-Seine - 78480

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. Philippe TAUTOU, Maire

RCS / SIRET

21780642100012

Forme juridique

Collectivité Territoriale

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° d)	Elargissement d'une sente piétonne sur une longueur de 54 m environ sur 6,80 m de large environ pour la réalisation d'une voie se terminant en impasse destinée à desservir les terrains qui la bordent.

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet

Il s'agit d'élargir sur une longueur d'environ 54 m et 6,80 m de large environ la sente de la ruelle des Vignes, actuellement à usage piétonnier pour permettre la création d'une véritable voie de desserte équipée de l'ensemble des réseaux publics de distribution se terminant en impasse par une aire de retournement.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce projet est d'ouvrir à l'urbanisation les terrains qui bordent la future voie de desserte pour permettre l'arrivée de nouveaux logements qui viendront s'insérer parfaitement dans le tissu pavillonnaire existant composant le quartier.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Aménagement de travaux de voirie (terrassment et création d'une voirie,
- Travaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable,
- Mise en place d'un réseau d'éclairage (pose de trois candélabres), de téléphone et d'électricité basse tension.

Les travaux sont prévus entre juin 2013 et décembre 2014 (Les dates exactes ne sont à ce jour pas fixées.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Cette nouvelle voie desservira au maximum une dizaine de maisons individuelles et ne générera pas de gêne particulière pour le voisinage puisqu'il s'agit d'une voie en impasse dont le seul but est de desservir les futures constructions qui s'implanteront de part et d'autre de celle-ci.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte-tenu de la consistance du projet qui de par sa faible importance ne viendra pas considérablement modifier la structure du quartier, nous estimons qu'une étude d'impact n'est pas nécessaire. En effet, c'est au plus une dizaine de maisons individuelles qui viendront s'implanter de part et d'autre de la future voie pour s'insérer dans un tissu urbain existant composé déjà en majorité d'habitat individuel. La réalisation du projet de voirie conduira à compléter l'urbanisation de ce secteur en permettant la constructibilité des terrains qui le bordent actuellement peu ou pas entretenus.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet devra recueillir l'avis du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine puisqu'il est situé dans le périmètre de l'Eglise classée Monument Historique. Le rayon de ce périmètre est de 500 m et le projet se situe à environ 450 m<sup>2</sup> de l'Eglise soit en bout du périmètre

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Nous souhaitons savoir si ce projet est soumis ou non à la réalisation d'une étude d'impact.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Surface globale du projet	- 509 m <sup>2</sup>
- Longueur	- 54 m
- Largeur	- 6,80 m
- Aire de retournement	- 12 m x 6,40 m

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>
Sente de la RUELLE des VIGNES 78480 - VERNEUIL-SUR- SEINE	Long. <u>01</u> ° <u>58</u> '09 "8 E Lat. <u>48</u> ° <u>58</u> '47 "5 N
	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :
	Point de départ : Long. <u>01</u> ° <u>58</u> '08 "6 E Lat. <u>48</u> ° <u>58</u> '47 "8 N
	Point d'arrivée : Long. <u>01</u> ° <u>58</u> '11 "2 E Lat. <u>48</u> ° <u>58</u> '47 "2 N
Communes traversées :	AUCUNE

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? Sente piétonne existante depuis des temps immémoriaux

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le projet est situé dans un secteur du PLU où l'habitat diffus y est prépondérant.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 3 octobre 2006. Le projet est situé dans la zone UM1 du PLU.

Le projet est placé au P.L.U. en emplacement réservé n°5 (ER n° 5 - Elargissement de la sente de la Ruelle des Vignes).

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est couverte partiellement par un PPRI approuvé le 30 juin 2007. Le projet n'est pas concerné par ce plan.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé à 450 m de l'Eglise classée monument historique. A Verneuil le périmètre de protection du MH s'étend sur un rayon de 500m. Le projet n'est donc pas situé aux abords de ce monument.

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet nécessite la mise en place de trois candélabres d'éclairage public.</p>
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p> <p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> <p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p> <p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ; <input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Plan de l'état existant de la sente, - Plan de zonage du Plan Local d'Urbanisme, - Règlement de la zone UM1 du P.L.U. où se situe le projet, - CD-ROM contenant l'ensemble des pièces du dossier.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

VERNEUIL-SUR-SEINE

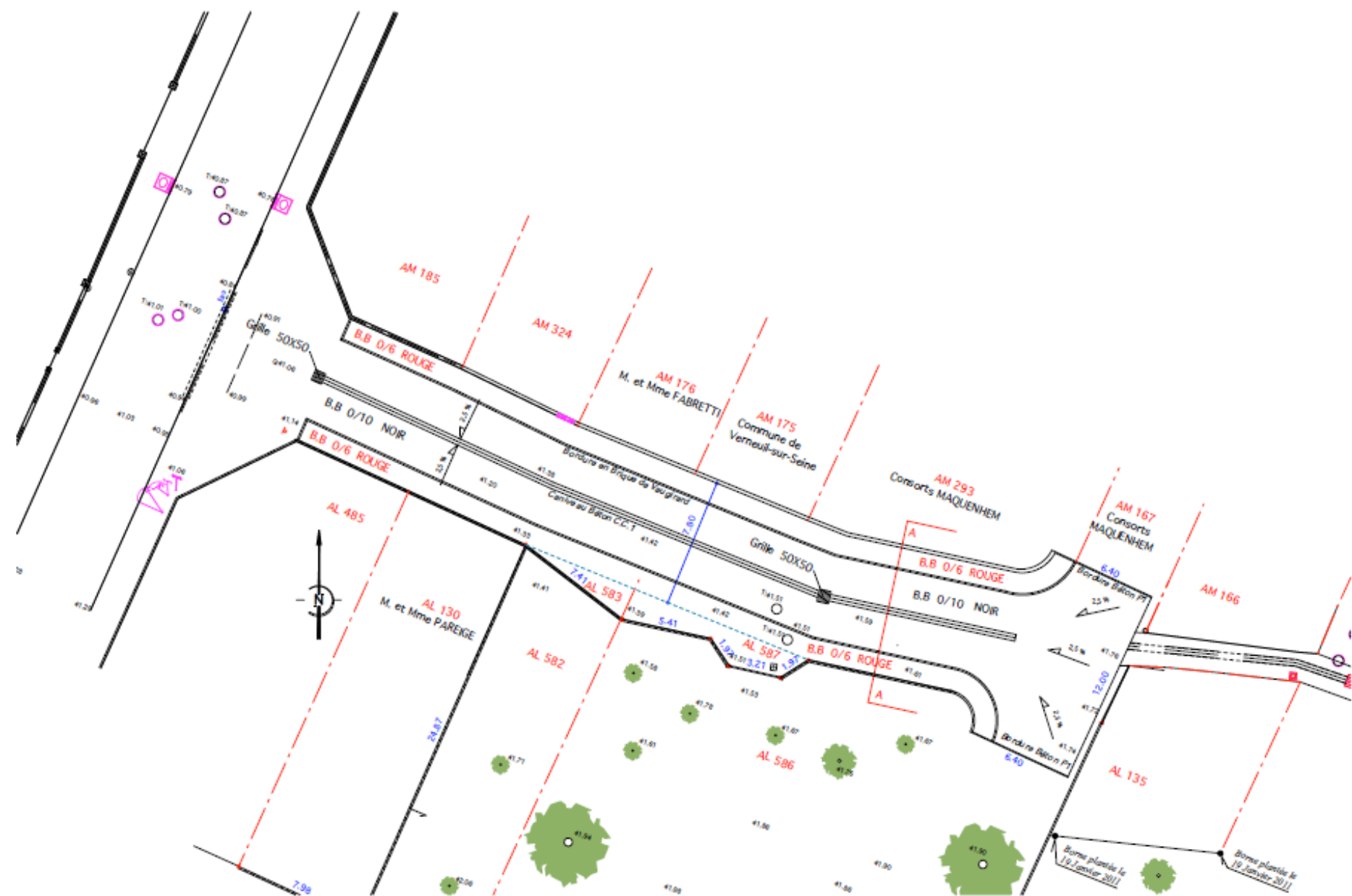
le,

27 février 2013

Signature



P. Le Maire  
L'Adjoint délégué  
Eugène DALLE





PROJET D'AMENAGEMENT SENTE DE LA RUELLE DES VIGNES

COMMUNE DE VERNEUIL-SUR-SEINE

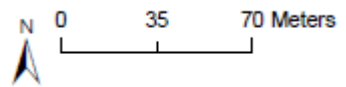
25/02/2013

# Projet d'élargissement Sente de la Ruelle des Vignes 78480 Verneuil s/ Seine

-  Zone de réalisation du projet
-  Zones à dominantes équipements (écoles - cimetière)
-  Zones à dominantes habitats collectifs
-  Zones à dominantes habitats individuelles

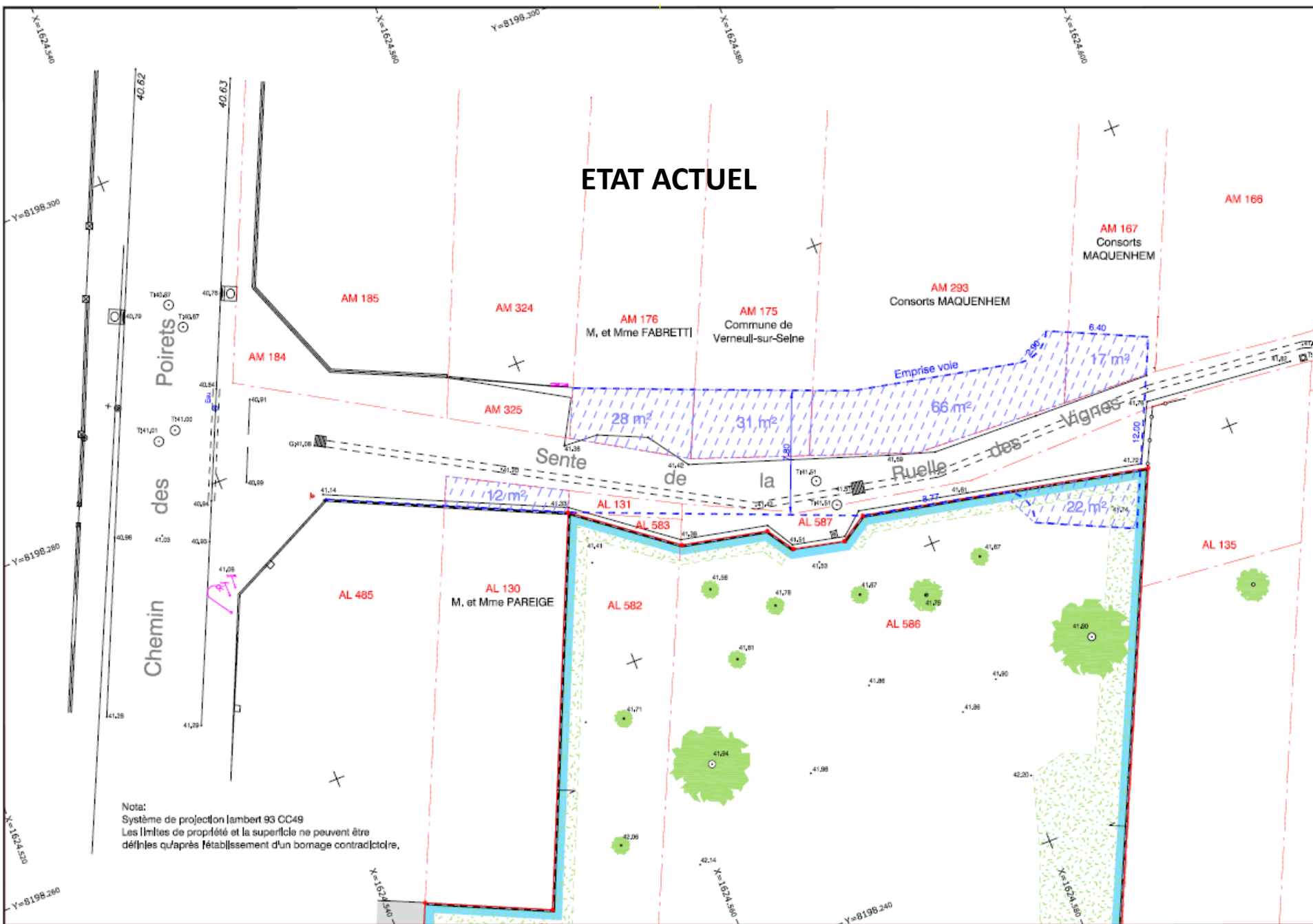


Source photo: IGN 2012.




échelle 1:2 500

# Sente de la Ruelle des Vignes – 78480 Verneuil sur Seine



Plan de zonage du  
P.L.U. de Verneuil  
s/ Seine approuvé  
le 03/10/2006.

 Travaux  
projetés  
d'élargissement  
de la sente de  
la ruelle des  
Vignes

